

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Charles Armengaud, 23 décembre 1862](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Charles Armengaud, 23 décembre 1862

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[23 décembre 1862](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Armengaud, Charles \(1813-1893\)](#)

Lieu de destination23, boulevard de Strasbourg, Paris

### Description

RésuméGodin envoie 135 F à Armengaud pour le paiement de brevet pris en France et en Belgique. Il l'informe que le doublon du brevet de Joly exploité par Corneau de Charleville a été pris par Haunet, chimiste préparateur à Reims. Il lui exprime sa surprise que le brevet Joly ne dise rien sur la capacité de l'appareil à brûler toute la journée. Il demande à Armengaud des renseignements sur le brevet des appareils de fosses d'aisance de Rogier et Mothes au 20 cité Trévisé.

### Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Corneau frères](#)
- [Haunet, Émile](#)
- [Joly et Cie](#)
- [Rogier et Mothes](#)

Lieux cités

- [20, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris](#)
- [Charleville-Mézières \(Ardennes\)](#)
- [Reims \(Marne\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (408r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Louvain le 23 ybr 1862

Monsieur Gremongand

à l'incuse de 195 pour sous  
couvrir de fr 15 que meublait  
votre lettre du 19 et pour servir au  
payement des brevets que sous avez  
pris pour moi en France et en Belgique

Le brevet qui me paraît être une  
double du brevet polj' dont je vous  
avais indiqué comme étant copié par  
M. Cornu de Charville a été pris  
en 1856 ou environ par M. Hauret  
chimiste préparateur à Reims est  
indication sous permettez dans doute de  
me renseigner. Je suis surpris que le  
brevet polj' ne dise rien du principal  
mérite que son auteur a bien apparemment  
celui de pouvoir contenir le matière  
combustible pour toute la journée

Smithy aussi me dire si le brevet  
concernant les appareils de fonderies de  
Reims et de l'Etat n° 20 est copié  
ou sur quel titre de droits reposant

agréer je sous prie Monsieur  
mes parfaites civilités

Godein